CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188167** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 102 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 2020B00317

Siret : 884 799 651 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4720436

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 166746110011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 166746110011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MENUISERIE MILLARD

Sigle : MENUISERIE MILLARD
11 RUE GORNET BOIVIN
10100 ROMILLY-SUR-SEINE

Téléphone : 03 25 21 18 01 **Fax :** 03 25 24 37 72
Portable : 06 87 44 62 89
Responsabilité légale :
MILLARD JORDAN GÉRANT

Site Internet : http://terresdefenetre.fr/nos-partenaires/menuiserie-millard-terres-d
E-mail : contact@menuiseriemillard.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 346 580 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/02/2026 15:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E188167** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE **02/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2020
Forme juridique : SARL
Capital : 102 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 2020B00317

Siret : **884 799 651 00010**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4720436

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 166746110011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 166746110011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MENUISERIE MILLARD**
Sigle : MENUISERIE MILLARD
11 RUE GORNET BOIVIN
10100 ROMILLY-SUR-SEINE

Téléphone : 03 25 21 18 01 **Fax :** 03 25 24 37 72
Portable : 06 87 44 62 89

Site Internet : http://terresdefenetre.fr/nos-partenaires/menuiserie-millard-terres-d
E-mail : contact@menuiseriemillard.fr

Responsabilité légale :
MILLARD JORDAN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/02/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/08/2020
o Fenêtres de toit	01/08/2020
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/08/2020
o Isolation des combles perdus	01/08/2020
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/08/2020

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.